



POINT INFORMATION JEUNESSE DE SOCHAUX



« L'information est un droit pour tous les jeunes qui favorise l'accès à l'autonomie, à l'engagement social, à l'épanouissement personnel, à la formation permanente et facilite la mobilité des jeunes dans le cadre européen et international ».
Extrait de la charte nationale de l'information jeunesse - mars 2001

Le Point Information Jeunesse (PIJ)



Se définit comme ...

Un lieu d'informations pratiques et actualisées pour tous quelque soit votre statut (scolarisé, demandeur d'emploi, en formation continue, salarié ...)

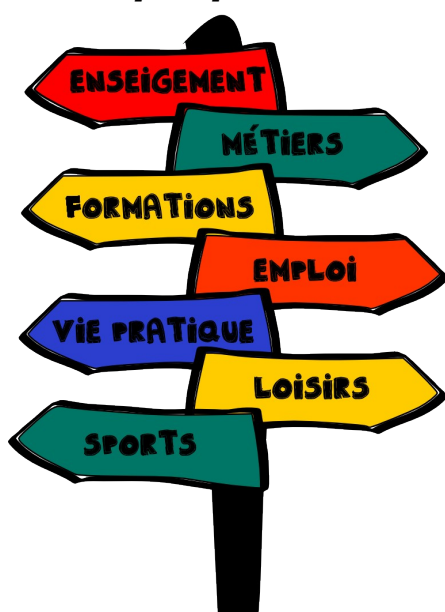
Un accueil en lien avec les structures de prévention, la mission locale, le pôle emploi, ASSEDIC, la maison de l'emploi, ...

Une première réponse à toute les questions sur la formation, l'emploi, les métiers, la vie sociale, les loisirs, les vacances, le sport, la vie quotidienne...

S'adresse aux ...

Jeunes, étudiants, parents, éducateurs, professeurs, ... tout autres personnes de tout âge désirant s'informer.

Vous propose ...



Un espace multimédia avec un accès libre avec 8 postes informatiques pour effectuer toutes vos recherches sur internet, consultation de courriel, démarche administrative formulaire en ligne, rédiger un rapport de stage, un CV, ... Une imprimante est à votre disposition avec un nombre limité d'impression par personne. Et possibilité de photocopier et appeler en tarif local sur un numéro fixe uniquement.

Une aide personnalisée l'animateur vous accompagne dans l'élaboration de Curriculum Vitae et lettres de motivation. Il aide à la recherche dans le domaine de projets professionnels, culturels, loisirs, de vacances...

Un espace documentaire où de nombreux sujets y sont consacrés.

